

NATIONS UNIES

UN LIBRARY



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ

DU 15 1979

Distr.
GÉNÉRALE

A/34/224

S/13302

7 mai 1979

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-quatrième session
Point 46 de la liste préliminaire
APPLICATION DE LA DÉCLARATION SUR LE
RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ
INTERNATIONALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-quatrième année

Lettre datée du 7 mai 1979, adressée au Secrétaire général par
le représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint, à titre d'information, le texte du discours prononcé par M. Phan Hien, vice-ministre des affaires étrangères et chef de la délégation du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam, à la troisième séance plénière des négociations entre les délégations vietnamienne et chinoise à Hanoi, le 4 mai 1979; je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et l'annexe jointe, comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 46 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire,

Représentant permanent auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) HA VAN LAU

* A/34/50.

79-12508

/...

ANNEXE

Discours prononcé par M. Phan Hien, chef de la délégation du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam, à la troisième séance plénière des négociations entre la délégation vietnamienne et la délégation chinoise, à Hanoi, le 4 mai 1979

La délégation vietnamienne a soigneusement étudié le discours prononcé par Han Nianlong, chef de la délégation chinoise, à la deuxième séance plénière, le 26 avril 1979 (A/34/219-S/13294, annexe). Nos vues sont les suivantes :

1. La délégation chinoise a une fois de plus nié les faits, déformé l'histoire et calomnié le Viet Nam, cherchant à éluder la responsabilité de la partie chinoise dans la détérioration des relations entre les deux pays, qui a abouti à la guerre d'agression déclenchée par les autorités chinoises contre le peuple vietnamien le 17 février 1979. A notre grand regret, la partie chinoise se refuse toujours à écouter la voix de la raison. L'histoire a montré que ceux qui se sont engagés dans cette voie et tardent à reconnaître la vérité ne peuvent manquer de commettre des erreurs encore plus grandes et de subir d'encore plus grandes défaites. Portant un jugement juste et honnête, l'opinion publique mondiale a clairement perçu que l'origine profonde et la cause immédiate de la situation précitée résident dans la politique d'expansionnisme et d'hégémonisme de grande nation menée par les dirigeants chinois, et dans leur politique hostile envers les peuples du Viet Nam, du Laos, du Kampuchea et des autres pays de l'Asie du Sud-Est.

La guerre d'agression des dirigeants chinois contre le peuple vietnamien est de toute évidence une guerre d'extermination extrêmement barbare qui a soulevé l'indignation de l'humanité tout entière; les troupes de l'agresseur chinois ont sans merci massacré des civils, principalement des vieillards, des femmes et des enfants, par des méthodes encore plus atroces que celles qu'employaient les fascistes hitlériens; elles ont rasé entièrement presque toutes les capitales provinciales et les villes ainsi que de nombreux villages au long de la frontière vietnamienne, causant des dévastations surpassant de loin celles des villes et villages détruits par le tapis de bombes lancées par les bombardiers stratégiques B-52 des impérialistes américains. Elles ont détruit non seulement des vies humaines, mais aussi toutes les sources et conditions de la vie, et même l'environnement humain. Les coupables ne peuvent éluder leur responsabilité.

2. La proposition en huit points de la partie chinoise (voir A/34/213-S/13278, annexe) n'est qu'une manoeuvre pour utiliser la table de négociations aux fins de réaliser la politique expansionniste et hégémoniste de grande nation menée par les dirigeants chinois à l'égard du Viet Nam, politique à laquelle ils n'ont pas réussi à donner corps en dépit de leur recours à mille et un procédés, y compris la guerre menée par procuration et directement. En fait, comme l'a écrit un journaliste occidental, "la Chine veut utiliser la création de tensions aux frontières comme un moyen de pression pour amener le Viet Nam à modifier sa politique" (AFP, 27 avril 1979).

A la vérité, il convient de souligner qu'en présentant sa proposition en huit points, la partie chinoise lui a donné pour titre "proposition relative aux principes devant régir les relations sino-vietnamiennes". Or, en dehors du point 1 concernant le rétablissement "des relations amicales et de bon voisinage entre la Chine et le Viet Nam sur la base des cinq principes du respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, de la non-agression mutuelle, de la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre partie, de l'égalité et des avantages mutuels et de la coexistence pacifique", elle a soulevé des questions dépassant le cadre des relations bilatérales, faisant un point marquant du prétendu "combat contre l'hégémonie". Elle a soulevé les questions de "l'hégémonie" et du "maintien de troupes dans d'autres pays", insinuant par là que le Viet Nam devrait retirer ses troupes du Kampuchea et du Laos; elle a oublié que, par un échange de notes, les deux parties sont convenues de discuter du rétablissement de relations normales entre les deux pays.

La partie chinoise a beaucoup parlé du combat contre l'hégémonisme. Mais que dire de ses actes? En réalité, elle veut établir l'hégémonie de la Chine sur le monde, elle concentre tous ses efforts dans une course à la puissance économique et militaire, à la puissance du fer et de l'acier, de l'énergie et des armes nucléaires, de façon à devenir une superpuissance de premier rang d'ici à la fin du XXe siècle. Elle recherche avec empressement une alliance générale avec l'impérialisme, en particulier avec l'impérialisme américain, se dénomme elle-même une puissance orientale de l'OTAN, en vue de matérialiser sa stratégie mondiale contre les pays socialistes, les mouvements de libération nationale, la paix et le progrès dans le monde; elle appuie la clique fasciste de Pinochet, aide Mobutu et fait des amitiés au Shah d'Iran... En 1962, pour faire obstacle aux mouvements de libération des peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine, la Chine a déclenché une guerre d'agression contre l'Inde; en 1969, elle a suscité une guerre de frontière avec l'Union soviétique; en 1974, elle a occupé par la force l'archipel vietnamien de Hoang Sa et tenté de monopoliser la mer Orientale; entre-temps, elle a accepté l'occupation impérialiste de parties du territoire chinois et supporte sans déplaisir la prolongation de cet état de choses. Elle a fourni de l'argent et des armes et utilisé les organisations qui suivent sa ligne ainsi que les masses nombreuses de ressortissants chinois, pour des manoeuvres visant à exercer des pressions subversives sur différents gouvernements de l'Asie du Sud-Est, qu'elle considère comme sa principale sphère d'influence. Elle a essayé de transformer le Kampuchea en une néo-colonie façonnée sur le modèle de Pékin, afin d'en faire un tremplin pour son expansion en Asie du Sud-Est. Elle s'est laissée aller à des tentations interventionnistes et à des menaces de guerre contre le Laos. Elle réclame une présence militaire des Etats-Unis en Asie du Sud-Est. En même temps, elle exige que le Viet Nam retire ses troupes du Kampuchea et du Laos. Au cours des 30 dernières années, les peuples du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea ont constamment combattu côte à côte contre l'ennemi commun - les agresseurs impérialistes - et, après la victoire, les troupes de chaque pays se sont retirées en-deçà de leurs frontières nationales; maintenant, face au danger d'intervention, d'agression et d'annexion créé par Pékin, les trois peuples renforcent encore leur solidarité et s'entraident par tous les moyens, y compris les moyens militaires, pour défendre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de leurs pays respectifs. C'est là une coopération

légitime, conforme à la Charte des Nations Unies, aux objectifs et aux principes du Mouvement des pays non alignés et aux principes de la Conférence de Bandoeng. C'est une question qui concerne les relations entre deux pays souverains; nul n'est admis à s'y ingérer. Les dirigeants chinois recherchent une alliance militaire avec les Etats-Unis. Ils ne sont pas opposés au maintien de bases militaires américaines en Asie du Sud-Est, en Asie et dans le Pacifique; cependant, ils ont soulevé la prétendue question de l'appartenance d'une des parties à des "blocs militaires dirigés contre l'autre partie" et de la fourniture de "base militaire à d'autres pays", faisant ainsi allusion à la signature par le Viet Nam d'un traité d'amitié et de coopération avec l'Union soviétique. Nous avons nettement indiqué à maintes reprises que le Traité soviéto-vietnamien d'amitié et de coopération ne constitue pas une alliance militaire et n'est dirigé contre aucun pays tiers. La Chine n'a rien à craindre si elle n'attaque pas le Viet Nam. Le Viet Nam est fermement opposé à la politique de collusion de la Chine avec les impérialistes américains, mais nous n'exigeons pas que la partie chinoise renonce à ses relations avec les Etats-Unis comme une condition préalable à une normalisation des relations entre le Viet Nam et la Chine.

Il est remarquable que la proposition chinoise en huit points reprenne pratiquement mot pour mot la disposition anti-hégémonie du communiqué commun publié en 1972 à Shanghai par la Chine et les Etats-Unis, du Traité sino-japonais de 1978 et du communiqué commun publié en 1978 par la Chine et les Etats-Unis. Chacun sait que ces dernières années, la Chine, sous le couvert de la lutte contre l'hégémonie, a tenté de constituer, avec l'impérialisme et les autres forces réactionnaires, un front contre le mouvement révolutionnaire mondial. Soulevant le principe de la non-hégémonie lors des négociations avec le Viet Nam, la Chine veut contraindre ce pays à abandonner sa juste politique d'indépendance, de souveraineté et de solidarité internationale, à s'aligner sur la politique chinoise, et à renoncer à ses hautes obligations internationales, et tout d'abord à celles qu'il a envers les peuples du Laos et du Kampuchea, afin de pouvoir elle-même donner libre cours à son expansionnisme et à son hégémonisme de grande nation dans cette région.

La Chine a utilisé le prétendu combat contre l'hégémonisme pour masquer son propre hégémonisme, faire passer au second plan la lutte révolutionnaire des peuples du monde et détourner l'attention de l'opinion publique, qui condamne sa guerre d'agression contre le peuple vietnamien. L'on s'est souvent demandé pourquoi la Chine donne toute la publicité possible à la lutte contre l'hégémonie, alors qu'elle-même a abandonné les objectifs de la lutte des peuples du monde entier, qui sont de faire échec à l'impérialisme, au colonialisme, au néo-colonialisme, au racisme, à l'apartheid et au sionisme. En fait, elle ne voit dans le combat révolutionnaire des peuples qu'une lutte d'influence entre les grandes puissances. Loin de permettre aux nations de décider elles-mêmes de leurs propres affaires, elle fait des efforts inlassables pour persuader un pays d'adopter le pseudo-principe de la non-hégémonie, et pour l'imposer à un autre. Une seule chose est évidente : les dirigeants de Pékin doivent abandonner leur expansionnisme et leur hégémonisme de grande nation; ce n'est qu'à cette condition que pourront régner la paix et la stabilité dans l'Asie du Sud-Est et dans le monde. Les peuples de la péninsule indochinoise, de l'Asie du Sud-Est et du monde entier sont déterminés à unir leurs forces contre toutes les manoeuvres et la collusion des forces impérialistes et des forces réactionnaires internationales, et à lutter pour la paix, l'indépendance nationale, la démocratie et le progrès social.

3. La proposition en huit points de la partie chinoise contient en outre des exigences extrêmement déraisonnables et arrogantes. La Chine exige que le Viet Nam renonce à sa souveraineté sur les îles Hoang Sa et Truong Sa, qui ont toujours fait partie du territoire vietnamien. Non contente d'occuper sans vergogne les îles Hoang Sa, la Chine a le front de demander au Viet Nam de se retirer des îles Truong Sa. La Chine a oublié les paroles prononcées par le Vice-Premier chinois Deng Xiaoping, lors des entretiens de haut niveau qui ont eu lieu entre le Viet Nam et la Chine en septembre 1975; le Vice-Premier a dit alors en effet : "Il subsiste entre les deux parties un différend au sujet des îles Xisha et Nansha (c'est-à-dire les îles Hoang Sa et Truong Sa); naturellement, c'est là une question dont les deux parties pourront discuter par la suite".

La Chine exige également le maintien du statu quo dans les régions frontalières ainsi qu'une "délimitation des zones" dans le golfe de Bac Bo, revenant ainsi sur son engagement de respecter la frontière historique entre les deux pays, qui a été définie par les Conventions de 1887 a/ et 1895 b/, et est officiellement jalonnée par des bornes-frontières.

Alors que c'est la partie chinoise qui a provoqué, par des encouragements ou des mesures de coercition, l'exode de centaines de milliers de Hoa vers la Chine, ceci afin de créer des ennuis politiques, économiques et sociaux pour le Viet Nam et qui - usant d'un procédé plus perfide encore - a utilisé un certain nombre de Hoa comme éclaireurs ou guides dans sa récente guerre d'agression contre le Viet Nam, la Chine réclame aujourd'hui, dans sa proposition en huit points, que le Viet Nam reçoive à nouveau ces centaines de milliers de Hoa, dont elle compte faire une cinquième colonne pour saboter le Viet Nam de l'intérieur. Il s'agit là d'un stratagème très pervers qui a suscité une extrême vigilance dans les pays de l'Asie du Sud-Est.

4. L'un des traits remarquables de la proposition chinoise en huit points est qu'elle passe complètement sous silence les mesures urgentes visant à assurer la paix et la stabilité dans les régions frontalières des deux pays, mesures qui avaient été proposées par le camp vietnamien et reconnues, par de larges secteurs de l'opinion publique, comme des mesures urgentes, réalistes et équitables, qu'il conviendrait que les deux parties adoptent dès après la guerre, afin d'empêcher une reprise des hostilités. Au point 1 de la proposition vietnamienne en trois points (voir A/34/201-S/12357, annexe) nous avons proposé que les deux parties s'abstiennent de concentrer les troupes près de la frontière, que les forces armées des deux camps soient séparées, qu'il soit mis un terme à tous les actes de provocation guerrière et à tous les actes d'hostilité, que soit créée une zone démilitarisée, etc.

a/ Convention entre la France et la Chine, relative à la délimitation de la frontière entre la Chine et le Tonkin /British and Foreign State Papers, 1892-1893, vol. LXXXV, p. 748 (Londres, Her Majesty's Stationery Office, 1899)]

b/ Convention entre la France et la Chine, complémentaire de la Convention de délimitation de la frontière entre le Tonkin et la Chine du 26 juin 1887 /Ibid., 1894-1895, vol. LXXXVII, p. 523 (Londres, Her Majesty's Stationery Office, 1900)]/.

On doit se demander pourquoi la partie chinoise n'a pas répondu à ces propositions alors qu'elle prétend que "les Vietnamiens ont concentré des troupes et se sont livrés à des provocations armées contre la Chine". La réponse est évidente lorsqu'on sait que la partie chinoise est en train de masser plus d'un demi-million d'hommes le long de la frontière, de déployer plus de dix divisions, des milliers de pièces d'artillerie et un abondant matériel de guerre près de la frontière vietnamienne, et qu'elle se livre chaque jour à des provocations armées contre le Viet Nam sur terre, dans les airs et sur mer. Dans le même temps, les dirigeants chinois ne cessent de proférer des menaces de guerre contre le Viet Nam. Récemment, le Vice-Premier chinois Deng Xiaoping lui-même a déclaré à une délégation de la commission des forces armées de la Chambre des représentants des Etats-Unis, de même qu'au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, que "la Chine donnerait encore une leçon au Viet Nam". Ainsi donc, une conclusion s'impose : la partie chinoise entend maintenir une tension continue dans les zones frontalières des deux pays afin d'exercer une pression sur le Viet Nam et de trouver un prétexte pour attaquer ce pays au moment qui lui plaira.

Si l'on se reporte à l'histoire des conflits frontaliers entre la Chine et plusieurs autres pays, on constate que, en 1959 et 1962, le Gouvernement chinois a proposé au Gouvernement indien des mesures ayant pour but la séparation des forces armées, le retrait des troupes des deux parties derrière la ligne de contrôle effectif et l'ouverture d'entretiens entre les deux gouvernements sur les questions concernant la prévention des accrochages et la fin du conflit armé. Il en est allé de même avec l'Union soviétique en 1969 et 1971 : la Chine a proposé une séparation des forces armées des deux côtés afin d'écarter le danger d'une reprise des hostilités.

La Chine a accepté la proposition, présentée par six pays, à la Conférence de Colombo à la fin de 1962, tendant à la création d'une zone démilitarisée le long de la frontière sino-indienne; pourquoi alors n'accepte-t-elle pas cette fois-ci la création d'une zone démilitarisée le long de la frontière sino-vietnamienne?

Il convient de rappeler que, dans les notes qu'elle a adressées au Viet Nam en date du 1er mars 1979 (S/13129), du 19 mars 1979 (A/34/137-S/13200, annexe), du 31 mars 1979 (A/34/157-S/13212, annexe), du 6 avril 1979 (A/34/167-S/13231, annexe), la partie chinoise a proposé des entretiens entre les deux parties sur les "mesures pratiques propres à assurer la paix et la sécurité dans les zones frontalières des deux pays". Pourquoi alors cherche-t-elle délibérément à éluder maintenant cette question? Ainsi donc, ses protestations de bonne volonté et d'amour de la paix ne sont rien d'autre que des paroles vides destinées à égarer l'opinion publique et à masquer ses nouvelles entreprises.

Les dirigeants chinois auraient dû eux-mêmes tirer la leçon qui s'impose de leur défaite dans la guerre d'agression contre le Viet Nam; or, les Chinois ont persisté à dire, sans la moindre justification, que leur proposition en huit points constitue "la seule façon convenable de régler le différend entre

les deux pays" et ont essayé de forcer les Vietnamiens à s'aligner sur la politique chinoise afin d'avoir "une paix chinoise", qui est pire encore que la "pax americana" d'autrefois. L'histoire du peuple vietnamien représente des milliers d'années passées à lutter contre l'invasion étrangère pour assurer efficacement la défense du sol sacré de la patrie. Au cours des 30 dernières années en particulier, combattant pour la cause de l'indépendance nationale et du socialisme, le peuple vietnamien s'est vaillamment engagé dans la voie révolutionnaire, s'opposant à la ligne contre-révolutionnaire et luttant contre les impérialistes et les forces réactionnaires, et a remporté de grandes victoires. Quiconque espère amener le peuple vietnamien à s'écarter du chemin qu'il a choisi ne fait que se bercer d'illusions. Les dirigeants chinois se sont livrés à une agression contre le Viet Nam, ont massacré le peuple vietnamien, ont semé la dévastation la plus barbare dans de nombreuses régions du Viet Nam et menacent de lancer une seconde attaque contre ce pays. Malgré cela, les représentants chinois à la table de conférence s'en prennent au peuple vietnamien, qui met toutes ses forces à exécuter l'ordre de mobilisation générale. Une chose doit être affirmée : le peuple vietnamien qui, comme un seul homme, s'emploie à accroître la production tout en se tenant prêt au combat, répondra résolument au coup de l'agresseur, si celui-ci avait l'imprudence de lancer une autre attaque contre le Viet Nam.

Le peuple et le Gouvernement vietnamiens sont décidés à défendre l'indépendance la souveraineté et l'intégrité territoriale de la patrie : ils ne s'en laisseront imposer par aucune pression. Ce qui ne les empêche pas d'être animés du désir constant de préserver de bonnes relations d'amitié avec le peuple chinois et de persister à vouloir un règlement négocié des problèmes concernant les relations entre les deux pays. La proposition en trois points du Viet Nam relative aux "principes fondamentaux et au contenu d'un règlement des problèmes concernant les relations entre les deux pays" atteste pleinement la bonne volonté du Viet Nam et le sérieux de sa position.

Cette proposition complète et détaillée vise à résoudre à la fois les questions urgentes soulevées par la récente guerre et les questions fondamentales concernant les relations entre les deux pays. Elle répond au désir des peuples vietnamien et chinois de voir rétablir promptement la paix et leur amitié traditionnelle, et au désir de paix et de stabilité des peuples de l'Asie du Sud-Est et du monde tout entier. Les principes énoncés dans la proposition en trois points du Viet Nam sont pleinement conformes à la Charte des Nations Unies, aux principes du droit international et à l'esprit de la Conférence de Bandoeng.

D'importants secteurs de l'opinion publique mondiale ont accueilli avec satisfaction et apprécié à sa juste valeur la proposition en trois points du Viet Nam, la jugeant constructive et réaliste; il suffit d'être animé de bonne volonté et d'un désir sincère de résoudre les problèmes pour être pleinement en mesure de parvenir à un accord et de l'appliquer.

La proposition en trois points du Viet Nam exprime son juste souhait de défendre son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale, et traduit sa bonne volonté et son désir de paix et d'amitié; elle a été présentée à la table de négociation dans l'espoir qu'il serait possible de parvenir à un

règlement équitable, satisfaisant et mutuellement avantageux. Mais à notre profond regret, la partie chinoise ne l'a pas sérieusement étudiée. Elle soutient sans la moindre justification que cette proposition ne porte pas sur les questions "de fond essentielles". Nous suggérons que vous reconsidériez la question. Outre le point 1, relatif à l'"adoption d'urgence de mesures visant à assurer la paix et la stabilité dans les régions frontalières des deux pays et à faire en sorte que les personnes capturées pendant la guerre puissent rapidement rejoindre leurs familles", sur quoi porte le point 2? Il porte sur le "rétablissement de relations normales entre les deux pays sur la base des principes de la coexistence pacifique : respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale; non-agression, non-recours à la force ou à la menace de l'usage de la force; non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre partie; règlement par voie de négociations des différends et des désaccords dans les relations entre les deux parties; développement des relations économiques et culturelles dans un esprit de respect et d'avantage mutuels".

Sur cette base, rétablir les relations (chemin de fer, aviation civile, postes, etc.).

Pour régler la question des suites de la guerre, le point 3 de la proposition en trois points du Viet Nam, énonce ce qui suit : "Règlement des problèmes frontaliers et territoriaux entre les deux pays sur la base du principe du respect de la frontière historique établie par les Conventions de 1887 et 1895 signées par le Gouvernement français et le Gouvernement Ch'ing, comme convenu entre le Viet Nam et la Chine; respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale.

Nous espérons que la partie chinoise étudiera notre proposition sérieusement, calmement et avec bonne volonté, et qu'elle y répondra de manière positive.

La situation actuelle est extrêmement grave. Une lourde responsabilité incombe aux deux délégations. Nos deux peuples attendent avec espoir un prompt aboutissement des négociations, et les peuples de l'Asie du Sud-Est et le monde tout entier suivent avec un profond intérêt ces entretiens. Il faudrait que nos deux délégations écartent tous les obstacles afin de faire progresser les négociations. Les entretiens devraient avoir en vue les points suivants :

- a) Examiner et résoudre uniquement les problèmes concernant les relations entre les deux pays;
- b) Egalité, respect mutuel;
- c) Rechercher ensemble un règlement équitable, raisonnable et satisfaisant pour les deux parties;
- d) Aucune des deux parties n'imposera sa politique à l'autre;
- e) Parvenir à un accord sur le règlement immédiat des questions qui peuvent être réglées et laisser pour des négociations ultérieures celles qui ne peuvent être réglées dans l'immédiat.

Pour montrer notre bonne volonté et assurer le progrès des négociations, nous voudrions présenter aujourd'hui les propositions suivantes :

1. Notre premier point traite de l'"adoption d'urgence de mesures visant à assurer la paix et la stabilité dans les régions frontalières des deux pays et à faire en sorte que les personnes capturées pendant la guerre puissent rapidement rejoindre leurs familles".

Le premier point de la proposition avancée par la partie chinoise prévoit que "les deux parties rétabliront des relations amicales et de bon voisinage entre la Chine et le Viet Nam sur la base des cinq principes".

Examinons ces deux questions en consacrant successivement une réunion à chacune d'elles. En d'autres termes, à la prochaine séance, c'est-à-dire à la quatrième séance plénière, nous examinerons la question de l'"adoption d'urgence de mesures visant à assurer la paix et la stabilité dans les régions frontalières des deux pays et à faire en sorte que les personnes capturées pendant la guerre puissent rapidement rejoindre leurs familles". A la cinquième séance plénière, nous examinerons la question du "rétablissement des relations amicales et de bon voisinage entre la Chine et le Viet Nam sur la base des cinq principes". Et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les questions aient été réglées.

2. Dans ses notes datées des 1er mars, 19 mars, 31 mars et 6 avril 1979, adressées au Viet Nam, la Chine suggérerait que les deux parties entreprennent de régler les différends frontaliers et territoriaux ainsi que d'autres différends non réglés entre les deux pays. Nous respectons ce point de vue et sommes en conséquence d'accord pour que ces problèmes soient examinés ultérieurement.

3. Nous avons proposé que les deux délégations échangent des listes des personnes capturées pendant la guerre afin que leur retour puisse avoir lieu aussitôt que possible : à la présente séance, nous sommes prêts à remettre à la délégation chinoise une liste des Chinois qui ont été capturés pendant la guerre et nous proposons que la Chine à son tour nous remette une liste des Vietnamiens qui ont été capturés pendant la guerre. Nous avons toujours nourri l'espoir que les nationaux des deux parties capturés au cours de la guerre pourront rejoindre rapidement leurs familles. Pour des raisons humanitaires, nous attendons une réponse de votre part.

La proposition susmentionnée est très équitable, raisonnable et pratique; nous souhaitons que la partie chinoise y réponde de manière positive afin que les négociations puissent progresser favorablement et aboutir aux résultats que tout le monde attend.
